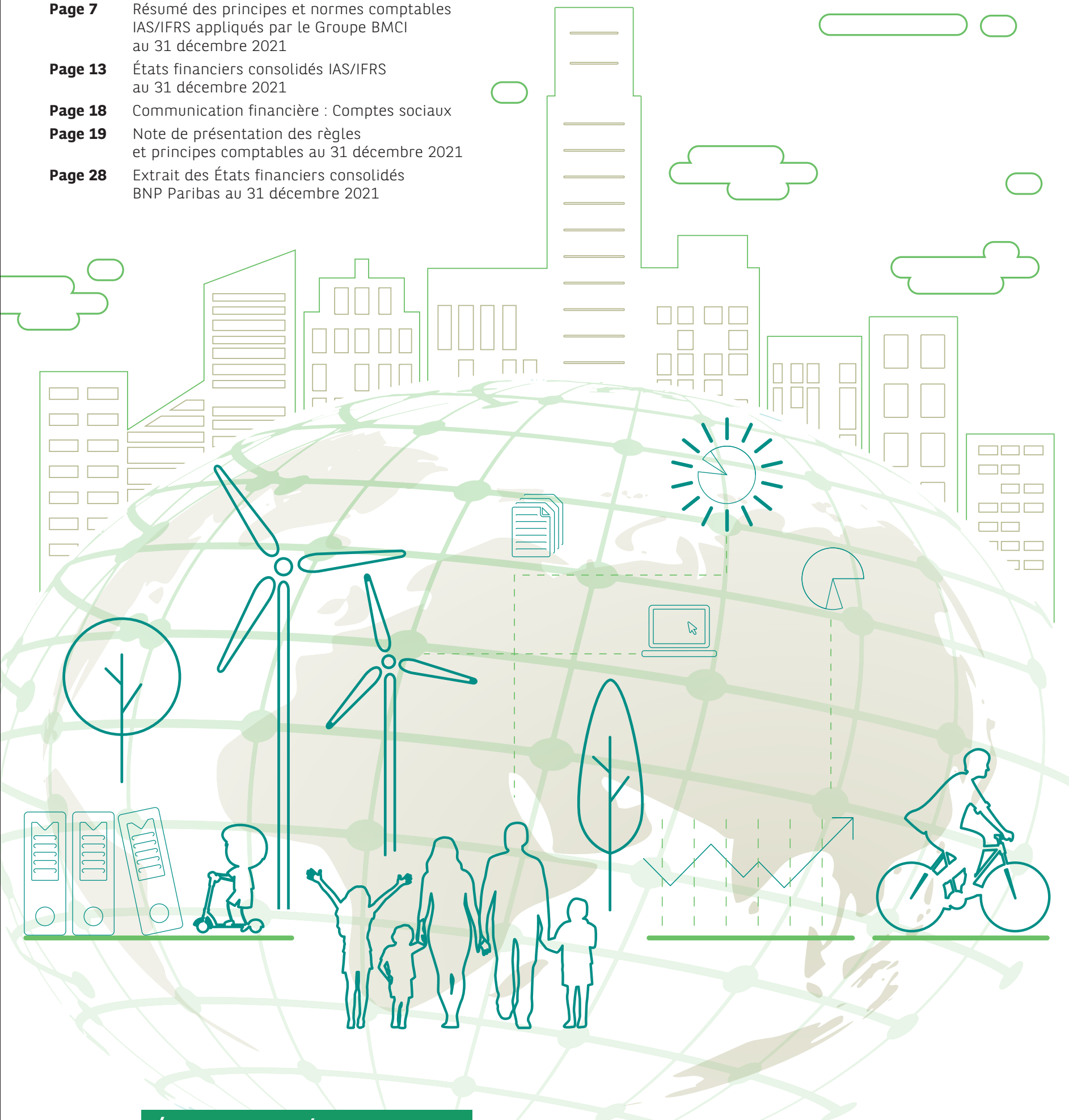


COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Page 2** Communiqué : Résultats au 31 décembre 2021
- Page 3** Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2021
- Page 4** Communication financière :
Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
- Page 7** Résumé des principes et normes comptables
IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI
au 31 décembre 2021
- Page 13** États financiers consolidés IAS/IFRS
au 31 décembre 2021
- Page 18** Communication financière : Comptes sociaux
- Page 19** Note de présentation des règles
et principes comptables au 31 décembre 2021
- Page 28** Extrait des États financiers consolidés
BNP Paribas au 31 décembre 2021



ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



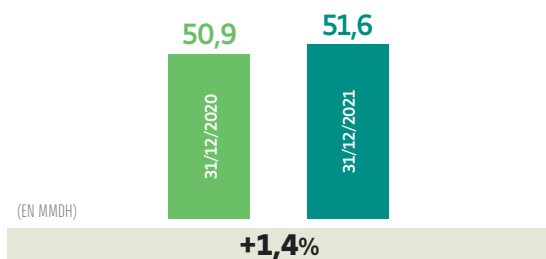
Le Conseil de Surveillance de la BMCI s'est réuni le 29 mars 2022 sous la présidence de **M. Jaouad HAMRI** pour examiner les comptes au 31 décembre 2021. Le Groupe BMCI affiche, à fin décembre 2021, un **Produit Net Bancaire Consolidé de 3,04 milliards de dirhams**, soit une baisse de **0,3%** par rapport au 31 décembre 2020. Les **Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,13 milliards de dirhams** et le **Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à 70%**. Le **Coût du Risque Consolidé s'est établi à 575 millions de dirhams**, en baisse de **36,2%**. Le **Résultat Avant Impôt Consolidé atteint 351 millions de dirhams** et le **Résultat Net Consolidé s'élève à 167 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,04 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	914 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	167 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	70%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	51,6 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ (1)	13,58%
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ (2)	126%

(1) Au 30 juin 2021 - (2) Au 31 décembre 2021

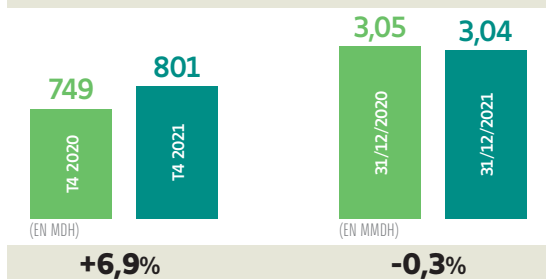
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 51,6 milliards de dirhams à fin décembre 2021 contre 50,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2020, soit une hausse de 1,4%, suite à une augmentation de 30% enregistrée au niveau de la production nouvelle des crédits amortissables par rapport à la même période de 2020.



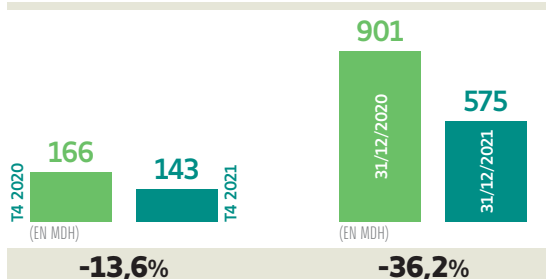
PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,04 milliards de dirhams à fin décembre 2021 en légère baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2020, essentiellement du fait de la baisse de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché respectivement de -0,6% et -2,5%. Hors opérations exceptionnelles*, le Produit Net Bancaire Consolidé serait en hausse de 0,3% par rapport à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,9 milliards de dirhams, en augmentation de 5,5% par rapport à fin décembre 2020.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a baissé de 36,2% à fin décembre 2021 par rapport à fin décembre 2020. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,20%.

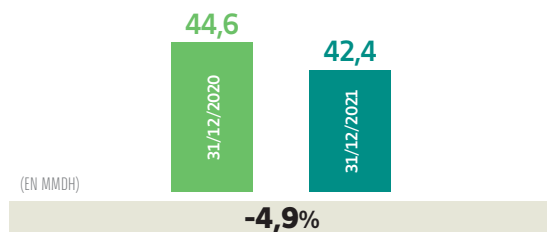


* En lien avec l'opération de création et de cession de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA »

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 4,9 %, pour atteindre 42,4 milliards de dirhams à fin décembre 2021 contre 44,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2020.

Les ressources non rémunérées progressent légèrement et représentent 80% du total des ressources de la banque à fin décembre 2021.

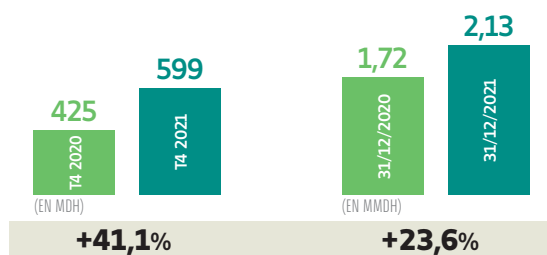


FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2021, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,13 milliards de dirhams.

Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 70% à fin décembre 2021.

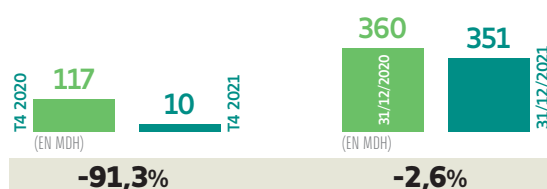
Hors opérations exceptionnelles*, les Frais de Gestion Consolidés sont en hausse de 21,9% par rapport à fin décembre 2020, principalement sous l'effet de la hausse des coûts informatiques.



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

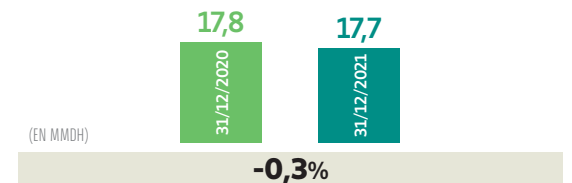
Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 351 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 2,6% par rapport à fin décembre 2020.

Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une augmentation de 12,7% par rapport à fin décembre 2020. Les éléments hors exploitation, en IFRS, s'élèvent à 12,5 millions de dirhams au quatrième trimestre 2021. Ils enregistrent la plus-value réalisée sur l'apport des actifs à l'OPCI CLEO PIERRE.



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,7 milliards de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 0,3% par rapport au 31 décembre 2020.

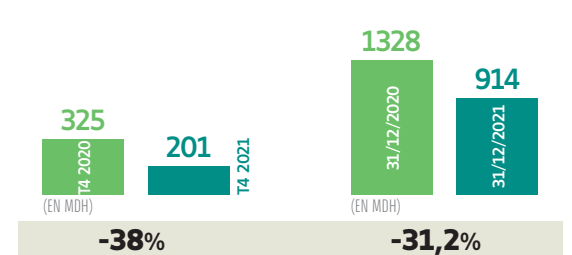


RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 914 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 31,2% par rapport à fin décembre 2020.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 14,8% par rapport à fin décembre 2020.

Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Brut d'Exploitation en social est en baisse de 17,4%.

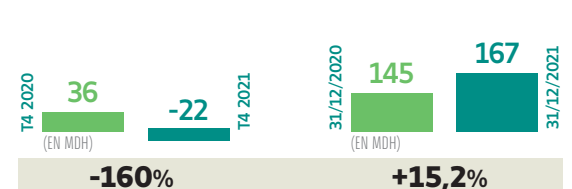


RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 167 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une hausse de 15,2% par rapport à fin décembre 2020.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 521 millions de dirhams, soit une hausse de 88,84% par rapport à décembre 2020.

Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Net en social est en baisse de 22,4% par rapport à fin décembre 2020.



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de février 2022 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)**

Contact communication financière : E-mail : bmci.commfj@bnpparibas.com • Tél. : +212 5 22 49 44 30
 Pour consulter les résultats financiers de la BMCI : <https://www.bmci.ma/nous-connaître/le-groupe-bmci/communication-financière/>



FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

GOUVERNANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 mai 2021 a constaté l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le conseil de surveillance de la banque. Elle a décidé en conséquence, de renouveler les mandats pour une durée de trois (3) exercices, soit 2021, 2022, 2023. Lesdits mandats arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En terme de composition, plusieurs changements ont intervenu au niveau du conseil en 2021. En effet, le conseil a coopté M. Benoît Cavelier, Directeur Général Adjoint de BNP Paribas Personal Finance, en qualité de membre du conseil en remplacement de Mme Sofia Merlo qui a fait part de sa démission en date du 4 janvier 2021. Par ailleurs, appelé à occuper de nouvelles fonctions au niveau du Groupe BNP Paribas, M. Benoit Cavelier a notifié le conseil de sa démission à compter du 31 décembre 2021.

En matière de fonctionnement, le conseil de surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

CRÉATION DE L'OPCI « CLEO-PIERRE SPI-RFA »

La BMCI lance son OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) suite à l'agrément par l'AMMC du projet de règlement de gestion de la SPI - RFA « CLEO PIERRE », en date du jeudi 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020. La structuration et la gestion de cet OPCI ont été confiées à REIM Partners agréée par l'AMMC en qualité de société de gestion d'OPCI.

La décision de BMCI d'apporter une partie de son parc d'exploitation à CLEO Pierre a pour objectifs d'accompagner la banque dans son plan de développement sur les activités Retail et Corporate mais également de contribuer à une stratégie globale de lancement des OPCI au Maroc.

Par ailleurs, la BMCI a scellé un partenariat stratégique avec Aradei Capital. Cette opération couvre deux volets : la BMCI entre au capital d'Aradei Capital et Aradei Capital acquiert les actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » qui détient un portefeuille d'agences bancaires exploitées. L'acquisition par Aradei Capital des actions de « CLEO PIERRE SPI-RFA » s'inscrit dans la continuité stratégique d'Aradei Capital de se positionner en tant qu'investisseur d'OPCI. La souscription en numéraire par Aradei Capital des actions de CLEO PIERRE SPI-RFA s'est faite pour un montant de près de 557 millions de dirhams.

DIGITAL ET INNOVATION

Lancement de QlicKEER, le nouvel outil d'entrée en relation

Fruit d'une belle collaboration au sein de la BMCI entre les métiers, l'APAC, le Marketing et l'IT sous l'égide du pôle Innovation, et plaçant l'innovation et la technologie au service du client et du collaborateur, QlicKEER est un outil permettant de digitaliser et de faciliter le processus d'entrée en relation.

Destiné dans un premier temps à la clientèle des Particuliers (Marocains résidents, MRE et étrangers résidents), l'outil réduit les délais d'ouverture de compte à 20 minutes. Il se base, en effet, sur un apport technologique important consistant en la reconnaissance optique de caractères (OCR). Ces procédés informatiques permettent, en effet, de traduire en fichiers de texte des images de texte imprimées ou scannées.

Mise en place du "Innovation Coffee Break"

L'Innovation Coffee Break est un rendez-vous bimestriel, des sessions d'acculturation à l'innovation dédiées à tous les collaborateurs de la banque. L'objectif de ces webinaires est de permettre aux collaborateurs BMCI de porter un regard neuf sur le monde bancaire en les familiarisant avec les nouvelles technologies et méthodes innovantes impactant l'utilisateur interne et/ ou externe.

Lancement du concept Phygital "Innova&Share"

Concept phygital dédié au test & partage des dernières innovations. L'espace découverte au niveau de l'agence Mohamed V a été inauguré afin de permettre de tester les nouvelles solutions innovantes par les collaborateurs et les clients de la banque et d'en faire également une vitrine technologique. Cet espace se veut être un espace ouvert, pour permettre le partage d'expérience et ce dans le but d'une continuelle amélioration des services de la banque.

DISTINCTIONS

BMCI-BNP Paribas Banque privée se positionne dans le Top 10 du classement « Euromoney 2021 »

Euromoney a annoncé les résultats de son classement « Euromoney Private Banking & Wealth Management Survey 2021 ». En Afrique, le Groupe BNP Paribas s'impose dans le top 10 du classement, à la 6^{ème} place, dans la catégorie « Best Private Bank Services Overall ».

Ce nouveau classement vient renforcer le positionnement de la banque privée comme pionnier au Maroc et en Afrique dans la gestion patrimoniale et le conseil sur mesure.

Deux fonds BMCI notés par Fitch Ratings

L'agence de notation financière Fitch Ratings a décerné la note de BB+ sur une échelle internationale aux deux fonds « BMCI Trésor Plus » et « Instiobligations Etat » gérés par BMCI Assset Management.

Ainsi, BMCI Assset Management introduit pour la première fois au Maroc la notation internationale des fonds investis en actifs 100% marocains.

ENGAGEMENT

La BMCI reçoit le certificat d'excellence pour l'égalité Professionnelle femme-homme

La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité et reçoit le Certificat d'Excellence pour l'Egalité Professionnelle Femme-Homme, organisé au niveau national par le Ministère du Travail et de l'insertion Professionnelle, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur le Chef du Gouvernement.

La BMCI, première entreprise marocaine signataire de la charte #JamaisSansElle

La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité en signant la charte #JamaisSansElle. Elle devient ainsi la première entreprise marocaine à être signataire de cette charte.

A travers cette charte, la BMCI ainsi que l'ensemble des membres de son Comité de Direction, s'engagent à ne plus participer à des événements - internes ou externes, présentiel ou à distance - de plus de 3 intervenants sans la présence de femme (débat, panels d'experts, tables rondes, etc). La BMCI s'engage également dans ses actions de communication à véhiculer une image de diversité et d'inclusion, ainsi que son engagement avec #JamaisSansElles auprès de publics internes et externes, à chaque fois que cela sera pertinent, notamment par des publications sur les réseaux sociaux.

La BMCI s'engage dans le programme #1millionhours2help

Il s'agit d'un programme de mécénat de compétences, lancé par le groupe BNP Paribas, ayant pour objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer sur leur temps de travail dans du mécénat.

Le groupe a pour ambition d'atteindre collectivement 1 million d'heures de bénévolat d'entreprise rémunérées par année, et effectuées par les collaborateurs BNP Paribas dans le monde.

Organisation de la 7^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable

Du 22 au 28 Mai, la 7^{ème} édition de la semaine du développement durable a été riche en événements et en découvertes pour les collaborateurs; un événement qui vient en appui à la charte de l'ONU signée en 2015 autour des 17 objectifs du développement durable.

A l'instar du Groupe BNP Paribas, BMCI est un acteur important en développement durable; cette semaine a ainsi été riche en informations, capsules vidéo, meetings, quizz, interventions sur la radio BMCI, ainsi qu'en challenges et concours.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 mai 2021 a constaté l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le conseil de surveillance de la banque. Elle a décidé en conséquence, de renouveler les mandats pour une durée de trois (3) exercices, soit 2021, 2022, 2023. Lesdits mandats arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En terme de composition, plusieurs changements ont intervenu au niveau du conseil en 2021. En effet, le conseil a coopté M. Benoît Cavelier, Directeur Général Adjoint de BNP Paribas Personal Finance, en qualité de membre du conseil en remplacement de Mme Sofia Merlo qui a fait part de sa démission en date du 4 janvier 2021. Par ailleurs, appelé à occuper de nouvelles fonctions au niveau du Groupe BNP Paribas, M. Benoit Cavelier a notifié le conseil de sa démission à compter du 31 décembre 2021.

En matière de fonctionnement, le conseil de surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Benoit CAVELIER	Membre - Directeur Général délégué de BNP Paribas Personal Finance - (France)	23-février-21	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme Meryem CHAMI Directeur Général de AXA Assurance Maroc	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AtlantaSanad assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2. LE DIRECTOIRE

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

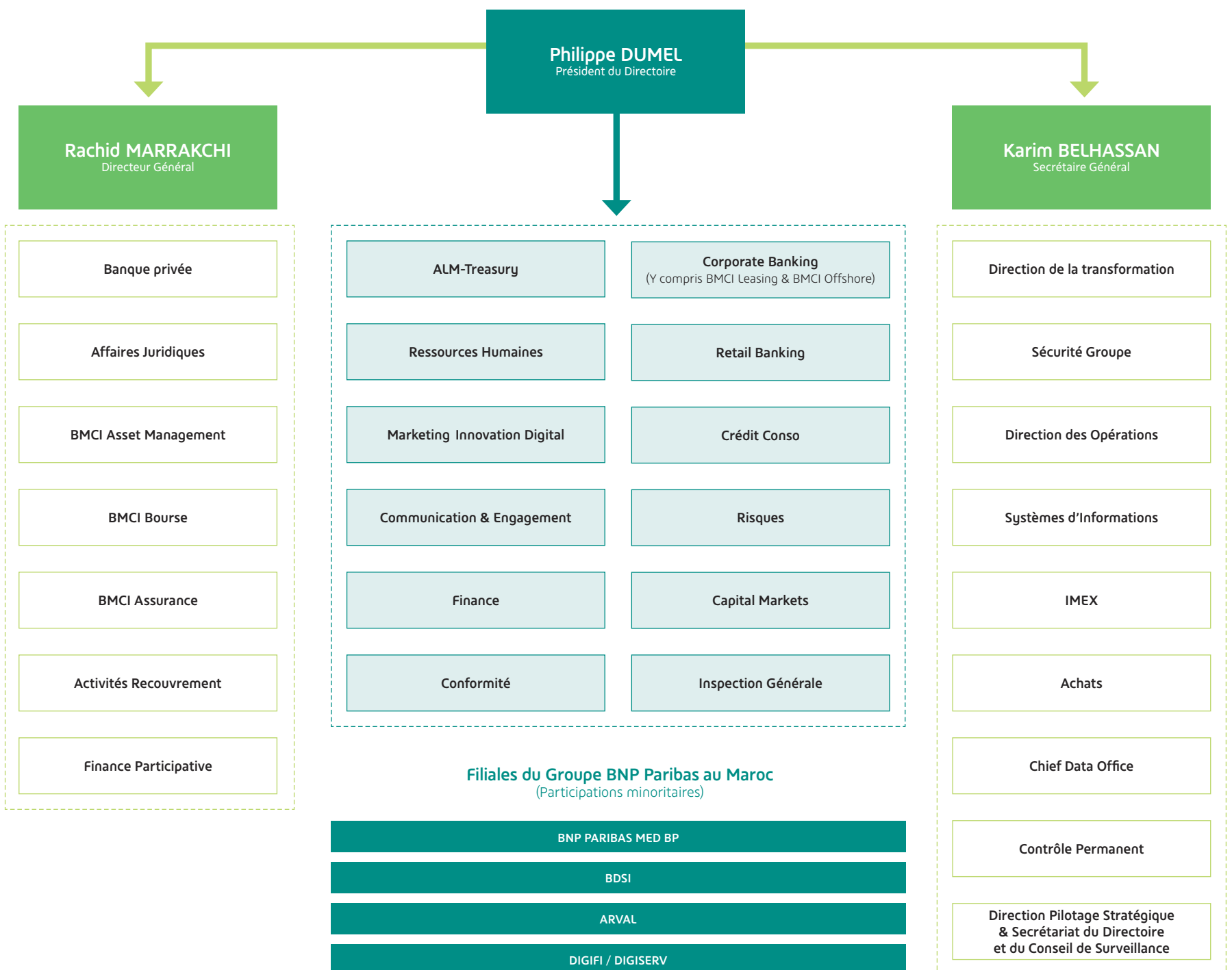
En 2021, et suite à l'arrivée à échéance des mandats des membres du Directoire, le conseil de surveillance a procédé au renouvellement desdits mandats pour une durée de trois ans couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023. Les mandats renouvelés arriveront à expiration lors de la première réunion du conseil de surveillance renouvelé et/ou nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par ailleurs, la composition du Directoire a évolué au cours de l'exercice 2021. Cet organe est désormais composé de trois membres suite au départ de M. Idriss Bensmail. En effet, après plus de neuf ans en tant que membre du Directoire en charge des Lignes de Métiers Commerciales, M. Idriss Bensmail a souhaité donner un nouveau tournant plus entrepreneurial à sa carrière.

M. Idriss Bensmail maintiendra ses liens forts avec le Groupe BMCI en restant membre des conseils d'administration des filiales BMCI Leasing et BMCI Offshore.

En conséquence, les Lignes de Métiers Commerciales (Retail Banking, Corporate Banking, Activités de Marchés et Business Unit Crédit à la Consommation) rapporteront directement au Président du Directoire, M. Philippe Dumel, à compter du 1^{er} octobre 2021

Composition du directoire



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2021.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

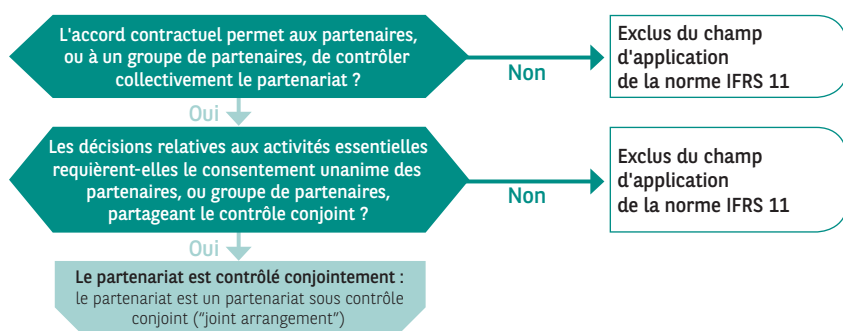
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2021 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

Comptabilisation :

- Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

➤ « FVOCID » pour les instruments de dette

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)

- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

➤ « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)

- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

➤ Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories

➤ Comptabilisation :

- Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
- Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

➤ Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »

- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »

- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

➤ Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).

➤ Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.

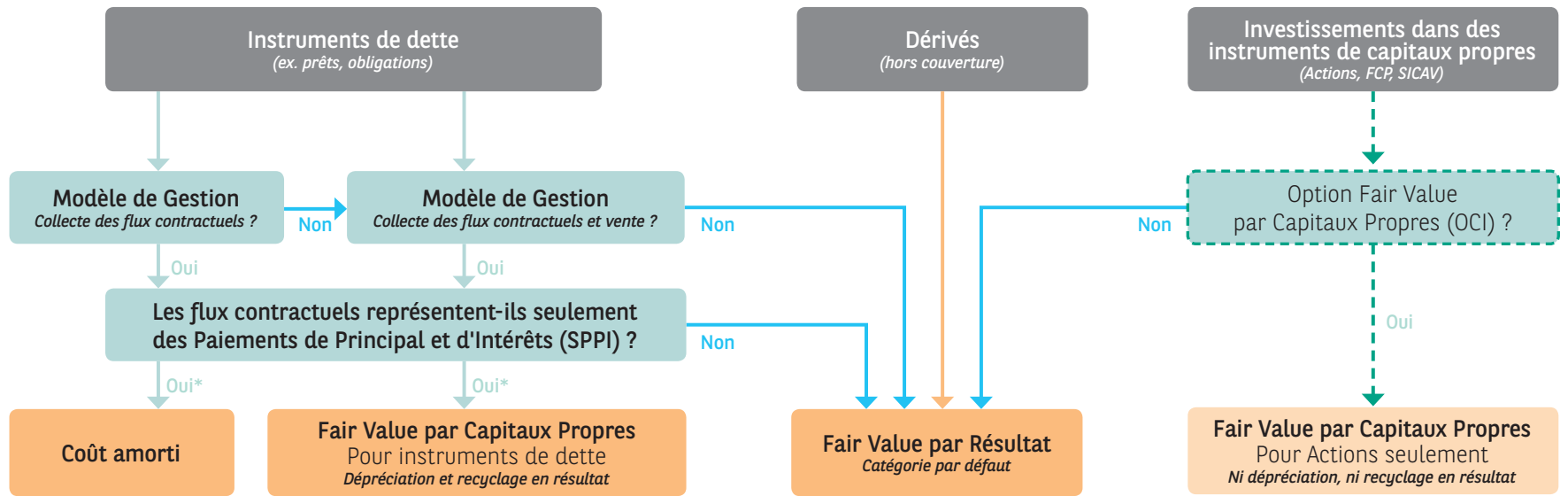
➤ Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

➤ À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date

➤ Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur). Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne. Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

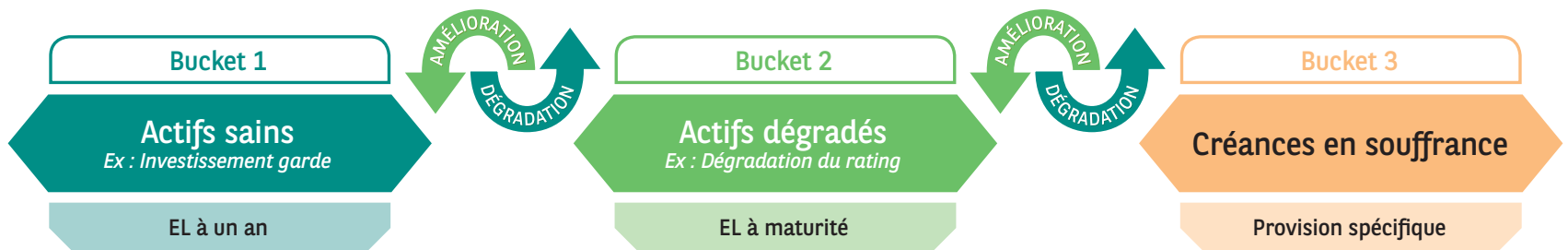
Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille. L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et à appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplique par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplique par modèle.

2-CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
 - D'autres normes s'appliquent à la composante non locative
- Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.
- Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :
- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
 - Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

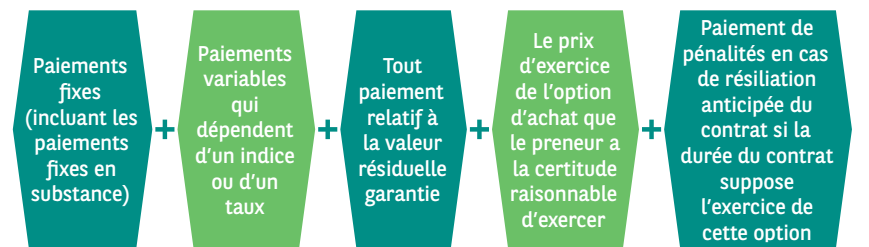
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.



Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant. L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
 - démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
- L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

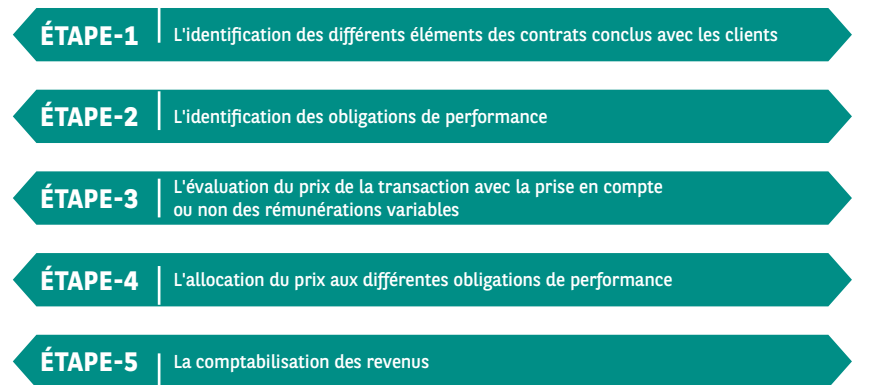
Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :



9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats. Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

- Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :
 - Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
 - Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat. Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2021, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2020, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

MIGRATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies, l'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir. Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un

dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'observation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.



En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEAR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoullées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son

accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 582 393	1 171 925
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 400 473	1 428 681
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 094 044	1 242 274
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	306 429	186 407
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 896 112	5 351 748
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 896 112	5 351 748
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	4 002 675	3 051 778
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 534 478	1 546 368
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 574 143	50 856 034
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	201 756	3 072
Actifs d'impôt différé	357 383	137 486
Comptes de régularisation et autres actifs	1 135 560	961 218
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	12 132	13 695
Immeubles de placement	27 569	28 896
Immobilisations corporelles	1 266 200	1 531 330
Immobilisations incorporelles	532 157	439 862
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	67 610 751	66 609 813

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	2 996 661	3 067 734
Intérêts et charges assimilés	658 537	730 045
MARGE D'INTÉRÊT	2 338 124	2 337 689
Commissions perçues	520 358	503 657
Commissions servies	71 633	52 072
MARGE SUR COMMISSIONS	448 725	451 586
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	337 678	347 630
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	352 531	351 193
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-14 853	-3 563
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 413	2 245
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	3 413	2 245
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	86 497	50 585
Charges des autres activités	170 569	138 168
PRODUIT NET BANCAIRE	3 043 867	3 051 568
Charges générales d'exploitation	1 884 932	1 512 549
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	245 120	210 744
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	913 815	1 328 275
COÛT DU RISQUE	575 334	901 293
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	338 481	426 982
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	240	2 693
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12 260	-69 365
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	350 981	360 310
Impôts sur les bénéfices	184 182	215 532
RÉSULTAT NET	166 798	144 778
Résultat hors groupe	-27 311	-10 724
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	194 109	155 501
Résultat par action (en dirham)	15	12
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT NET	166 798	144 778
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-23 649	31 591
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	8 750	-11 689
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	13 296	-6 895
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-4 911	2 542
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-6 513	15 549
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	160 285	160 327
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	187 596	171 050
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-27 311	-10 724

BILAN PASSIF IFRS

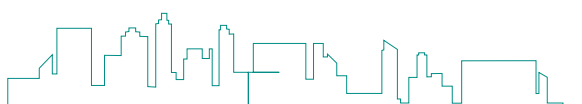
	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11 790	46 986
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	11 790	46 986
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	5 152 651	4 029 278
Dettes envers la clientèle	42 425 175	44 620 379
Titres de créance émis	5 971 770	4 346 675
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	31 083	35 807
Passifs d'impôt différé	217 601	98 187
Comptes de régularisation et autres passifs	3 529 424	2 927 328
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	754 897	591 419
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 261 804	2 262 119
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	487 487	900 074
➤ Part du groupe	444 942	859 331
➤ Part des minoritaires	42 545	40 742
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	58 388	64 901
Résultat net de l'exercice	166 798	144 778
➤ Part du groupe	194 109	155 501
➤ Part des minoritaires	-27 311	-10 724
TOTAL PASSIF IFRS	67 610 751	66 609 813
CAPITAUX PROPRES	7 254 555	7 651 634
➤ Part du groupe	7 239 321	7 621 615
➤ Part des intérêts minoritaires	15 234	30 019

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	350 981	360 310
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	245 120	210 744
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	588 664	895 087
+/- Dotations nettes aux provisions	163 477	166 346
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	240	2 693
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-29 276	-44 554
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	968 225	1 230 316
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	968 225	1 230 316
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-358 282	-1 780 297
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-3 496 050	2 719 798
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 112 508	-2 997 064
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	427 755	-50 951
- Impôts versés	-484 248	-386 957
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-1 798 317	-2 495 472
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-479 111	-904 846
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1 323	-3 156
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 327	1 548
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-72 286	-132 142
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-69 636	-133 750
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-571 009	-
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-315	-2 373
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-571 324	-2 373
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 120 071	-1 040 969
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-730 941	310 028
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 902 866	-929 549
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-1 851 012	-730 941
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-3 433 405	-1 902 866
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 120 071	-1 040 969

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Impôts courants	201 756	3 072
Impôts différés	357 383	137 486
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	559 139	140 558
Impôts courants	31 083	35 807
Impôts différés	217 601	98 187
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	248 684	133 994
Charge d'impôts courants	191 665	364 848
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-7 483	-149 316
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	184 182	215 532
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	166 798	144 778
Charges d'impôt sur les bénéfices	184 182	215 532
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	52,5%	59,8%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	15,5%	22,8%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	52,5%	59,8%


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-277	-277
Autres	-	-	-	71	-	71	-	71
RÉSULTAT AU 31 DÉC. 2020	-	-	-	155 501	-	155 501	-10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	15 549	15 549	-	15 549
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-6 221	-	-6 221	-	-6 221
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	-6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-571 009	-	-571 009	275	-570 734
Autres	-	-	-	283	-	283	12 250	12 533
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021	-	-	-	194 109	-	194 109	-27 311	166 798
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-6 513	-6 513	-	-6 513
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	836	-	836	-	836
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	836	-6 513	-5 677	-	-5 677
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	3 896 112	5 351 748
Effets publics et valeurs assimilés	3 896 112	5 351 748
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
➤ Titres cotés	-	-
➤ Titres non cotés	-	-
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	3 896 112	5 351 748

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	3 829 170	91 812	-	5 269 597	115 460	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Créances rattachées	66 942	-	-	82 151	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	3 896 112	91 812	2 286	5 351 748	115 461	2 286
Total gains et pertes latents	-	91 812	2 286	-	115 461	2 286
Impôts différés	-	33 970	686	-	42 721	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	57 842	1 600	-	72 740	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	57 842	1 600	-	72 740	1 600

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	45 669	-	407	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	18 773	-	-	-	-	1 734	18 507
VALEUR NETTE AU BILAN	28 896	-	407	-	-	-1 734	27 569

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

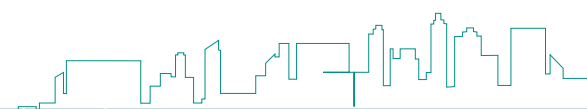
En milliers de DH

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 227 625	223 501	1 004 124	1 794 310	563 572	1 230 738
Equip. Mobilier, installation	684 386	540 815	143 571	653 809	498 747	155 062
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	652 997	534 492	118 505	766 189	620 658	145 531
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 565 008	1 298 808	1 266 200	3 214 308	1 682 977	1 531 330
Logiciels informatiques acquis	971 640	550 130	421 510	803 692	482 977	320 715
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	110 647	-	110 647	119 147	-	119 147
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 082 287	550 130	532 157	922 839	482 977	439 862

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2020	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 534 478	1 546 368
Comptes et prêts	137 746	606 963
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	1 291 354	925 968
TOTAL EN PRINCIPAL	1 429 101	1 532 931
Créances rattachées	111 035	15 419
Provisions	5 659	1 982
Valeur nette	1 534 477	1 546 368
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 415 456	3 940 276
Comptes à vue	141 698	576 064
Comptes et avances à terme	3 268 992	3 353 782
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	4 766	10 430

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	5 152 651	4 029 278
Comptes et emprunts	4 928 494	3 438 929
Valeurs données en pension	193 373	551 022
TOTAL EN PRINCIPAL	5 121 867	3 989 950
Dettes rattachées	30 784	39 329
VALEUR AU BILAN	5 152 651	4 029 278
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 479 040	3 983 604
Comptes ordinaires créditeurs	142 672	551 300
Comptes et avances à terme	3 331 602	3 423 018
Dettes rattachées	4 766	9 286

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH					
	Solde au 31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2021
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	137 943	95 765	-	-	-	233 708
Provision pour engagements sociaux	131 385	15 778	6 679	-	-13 296	127 188
Provision pour litige et garanties de passif	47 345	32 854	-	-	-	80 199
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	274 746	227 536	190 091	-	1 611	313 802
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	591 419	371 933	196 770	-	-11 685	754 897

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 714 642	421 799	2 292 843	2 777 570	418 879	2 358 691
Comptes et prêts / emprunts	2 246 223	172 070	2 074 154	2 426 936	285 942	2 140 994
Opérations de pensions	3 883	7 385	-3 502	6 417	6 277	140
Opérations de location-financement	464 535	242 344	222 191	344 218	126 660	217 558
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	45 049	31 829	13 220	53 333	54 398	-1 065
Comptes et prêts / emprunts	45 049	20 436	24 613	53 333	48 247	5 086
Opérations de pensions	-	11 393	-11 393	-	6 151	-6 151
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	204 909	-204 909	-	256 768	-256 768
TITRES DE DETTES	236 971	-	236 971	236 830	-	236 830
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 996 661	658 537	2 338 124	3 067 734	730 045	2 337 689

COMMISSIONS NETTES

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	94 749	48 701	46 048	102 843	30 699	72 145
☑ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	20	-20
☑ Avec la clientèle	69 078	41 404	27 674	74 158	30 195	43 964
☑ Sur titres	22 071	7 297	14 774	22 977	484	22 493
☑ De change	3 600	-	3 600	5 708	-	5 708
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	425 610	22 932	402 678	400 814	21 373	379 441
Produits nets de gestion d'OPCVM	32 379	194	32 185	35 041	428	34 613
Produits nets sur moyen de paiement	96 040	-	96 040	110 772	-	110 772
Assurance	90 958	-	90 958	76 521	-	76 521
Autres	206 233	22 738	183 495	178 480	20 945	157 535
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	520 358	71 633	448 725	503 657	52 072	451 586

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2021

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	60 337 372	4 143 381	2 785 926	46 298	297 774	67 610 751
Dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 363 012	-	-	29 461	8 000	1 400 473
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 856 872	-	-	8 860	30 380	3 896 112
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 533 243	118	473	-	644	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 786 726	4 057 337	2 714 687	3 799	11 595	51 574 143
Immobilisations corporelles	1 182 033	165	4 964	143	78 895	1 266 200
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	3 364 857	40 308	1 746 082	-	1 404	5 152 651
Dettes envers la clientèle	41 574 868	52 468	797 446	-	393	42 425 175
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 261 804	-	-	-	-	2 261 804
Capitaux propres	7 107 817	176 851	9 864	13 195	-53 172	7 254 555


RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2021						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	3 896 310			198		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	3 896 310			198		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	45 504 005	10 639 924	8 406 091	310 972	925 488	6 202 265
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 540 137			5 659		
Prêts et créances sur la clientèle	39 959 935	10 639 924	8 406 091	304 055	925 488	6 202 265
Titres de dettes	4 003 933			1 258		
TOTAL ACTIF	49 400 315	10 639 924	8 406 091	311 170	925 488	6 202 265
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 064 899	4 638 672	652 458	37 180	91 820	104 708
TOTAL	62 465 214	15 278 596	9 058 550	348 350	1 017 308	6 306 973
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2020						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	5 351 986			239		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	5 351 986			239		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 541 385	6 966		1 945	38	
Prêts et créances sur la clientèle	42 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
TOTAL ACTIF	52 155 469	7 554 994	8 409 115	435 573	963 590	5 914 487
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 999	70 309	44 572	23 062
TOTAL	68 105 288	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 549

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	148 616	-248 465
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	157 761	-56 733
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	41	-11
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	124 592	-55 079
Engagements par signature	33 129	-1 644
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	-9 146	-191 732
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	38 103	-185 235
Engagements par signature	-47 248	-6 550
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-556 421	-360 193
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-474 775	-360 193
Engagements par signature	-81 646	
Autres actifs		
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-34 712	-115 792
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-442 517	-724 450
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-140 469	-185 726
Récupérations sur prêts et créances	7 652	8 883
Comptabilisés au coût amorti	7 652	8 883
Comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-575 334	-901 293

**RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL
COMpte DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2021**

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 202 312	133 788	31 207	-44	-8 397	-20 742	2 338 124
MARGE SUR COMMISSIONS	386 559	-190	9 343	20 788	53 521	-21 296	448 725
PRODUIT NET BANCAIRE	2 897 411	135 136	40 140	19 480	56 104	-104 403	3 043 867
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 784 757	42 212	8 222	15 979	66 508	-32 745	1 884 932
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	301 989	60 902	64 898	3 751	-18 373	-74 688	338 481
RÉSULTAT NET	199 331	40 036	37 411	2 439	-32 839	-79 580	166 798
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	199 367	36 894	37 411	2 439	-2 422	-79 580	194 109

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2021		31/12/2020	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 087 130		1 186 699	
Titres cotés				
Titres non cotés	1 087 130		1 186 699	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		306 429		186 407
Titres cotés				
Titres non cotés		306 429		186 407
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	6 914		55 575	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 094 044	306 429	1 242 274	186 407

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	11 790	46 986
JUSTE VALEUR AU BILAN	11 790	46 986

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2021

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
	ACTIF	
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	1 758	3 521 326
Comptes ordinaires	1 758	184 955
Prêts		3 336 371
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		46 315
TOTAL	1 758	3 567 641
PASSIF		
DÉPÔTS	602 500	184 955
Comptes ordinaires		184 955
Autres emprunts	602 500	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	1 412	3 382 686
TOTAL	603 912	3 567 641
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 889 211
Engagements reçus		1 889 211

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2021

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		120 031
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	20 810	119 977
COMMISSIONS (PRODUITS)		32 883
COMMISSIONS (CHARGES)		11 586
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	1 441	31 442
LOYERS REÇUS	2 511	9 893

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	5 971 770	4 346 675
Titres de créances négociables	5 971 770	4 346 675
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 261 804	2 262 119
Emprunt subordonné		
À durée déterminée	2 261 804	2 262 119
À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
TOTAL	8 233 574	6 608 794

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	31/12/2021		31/12/2020		Valeur nette comptable
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	
États	3 994 981	-200	3 994 781	-147	3 037 753
Autres administrations publiques					
Établissements de crédit	8 952	-1 059	7 893	-1 064	14 026
Autres					
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	4 003 933	-1 258	4 002 675	-1 212	3 051 778

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	3 391	853 046	333 887	240
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		3 391	853 046	333 887	240



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT

	En milliers de DH		
	31/12/2020	Augmentations / Diminutions	Autres
IMMOBILIER			
Valeur brute (Bail commercial)	191 792	354 819	546 611
Amortissements et dépréciations (-)	132 994	-8 563	124 431
TOTAL IMMOBILIER	58 798	363 382	422 180
MOBILIER			
Valeur brute (Matériels informatiques)	26 228	19 743	45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	2 660	9 401	12 062
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	16 014	21 598	37 612
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	2 393	9 668	12 061
TOTAL MOBILIER	10 482	-2 123	8 360
TOTAL DROITS D'UTILISATION	69 281	361 259	430 540
Impôt différé actif (IDA)	29 066		133 756
SOUS TOTAL	98 346	361 259	593 362

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION

	En milliers de DH				
	31/12/2020	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2021
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	64 841	18 872	169 316	170 164	423 192
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 451	1 871	6 865	-5 319	16 866
Dettes de location - (Automobiles LLD)	265	271	6 233	-6 769	0
TOTAL DROITS D'UTILISATION	78 556	21 013	182 414		440 059
Impôt différé Passif (IDP)	25 634			133 666	159 300
Capitaux propres	-5 844				-5 844
Résultat				-153	-153
SOUS TOTAL	98 346	21 013	182 414	133 513	593 362

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2021	31/12/2020
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	194 109	155 501
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	15	12

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH		
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	-435 334	-963 590	-5 914 487
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	124 362	38 103	-287 778
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-108 804	-180 403	-16 119
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	178 285	215 469	545
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	54 882	3 037	-272 205
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	57 347	-321 435	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-12 330	179 169	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	3 219	94 566	-288 661
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-3	-8 586	10 908
Autres dotations/reprises sans changement de strate			140 469
UTILISATIONS DE DÉPRÉCIATIONS	6 648	59 324	-134 920
AU 31 DÉCEMBRE 2021	-310 972	-925 488	-6 202 265

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Par type de risque 31/12/2021	En milliers de DH		
	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	6 436		
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	6 436		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	9 638 583	10 345 454
➤ D'ordre des Établissements de crédit	3 346 844	4 093 484
➤ D'ordre de la clientèle	6 291 739	6 251 970
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	4 320 275	5 474 802
➤ Des Établissements de crédit	2 811 229	4 581 887
➤ De l'état et d'autres organismes de garantie	1 496 297	886 288
➤ D'autres organismes de garantie	12 749	6 627

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	8 064 988	7 472 871
➤ Aux Établissements de crédit	50 000	33 918
➤ À la clientèle	8 014 988	7 383 253
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle		55 700
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
➤ Des Établissements de crédit		
➤ De la clientèle		

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca

PwC
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

GROUPE BMCI

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.254.555 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 166.798. Ces états financiers ont été arrêtés par le directoire le 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Dans le contexte de la migration du système informatique bancaire en 2021, la banque poursuit à la date de la présente attestation, des travaux d'analyse et de justification de certains comptes d'autres actifs et d'autres passifs. Ces comptes représentent au 31 décembre 2021 respectivement un total de 460 MMAD et de 598 MMAD. Par conséquent, nous ne pouvons pas apprécier l'impact qui pourrait en découler sur les états de synthèse.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle du point décrit dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 31 décembre 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belmqadem
Associé

PwC Maroc

Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 98 98 00 F: +212 5 22 23 88
R: 16916 / TP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1-1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1-2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.

La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1-3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1-4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1-5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1-5-1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1-5-2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1-5-3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1-5-4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1-5-5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1-5-6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1-6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1-7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1-8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1-9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1-10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1-11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1-12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

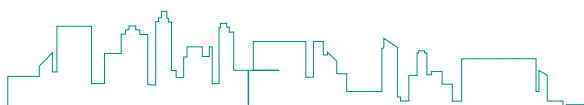
1-13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies, l'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité) et par l'adoption, en parallèle, de la technologie Cloud par le Groupe BNP Paribas, ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 582 377	1 171 914
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 887 862	5 023 247
À vue	540 945	823 960
À terme	4 346 917	4 199 287
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	41 347 586	40 684 313
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 959 976	14 579 665
Crédits et financements participatifs à l'équipement	7 033 723	8 412 274
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 974 156	15 642 869
Autres crédits et financements participatifs	3 379 731	2 049 505
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 068 074	3 519 391
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	5 191 222	6 468 343
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 845 006	6 302 577
Autres titres de créance	302 938	102 367
Certificats de Sukuks	41 803	61 925
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	1 146 460	773 035
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 714 490	4 033 388
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 998 888	3 041 681
Autres titres de créance	715 602	991 707
Certificats de Sukuks	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	466 736	364 611
Participation dans les entreprises liées	227 472	298 847
Autres titres de participation et emplois assimilés	239 264	65 765
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	969 154	891 263
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	599 245	531 749
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	876 509	1 148 107
TOTAL DE L'ACTIF	64 849 716	64 609 362

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	19 369 750	18 994 094
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	50 000	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 842 340	6 814 972
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 236 054	5 921 052
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 241 356	6 202 370
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	55 700
ENGAGEMENTS REÇUS	4 304 508	5 234 265
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 795 461	4 341 350
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 496 297	886 288
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	12 749	6 627
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 996 487	3 994 040
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	158 696	201 612
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 150 197	2 222 087
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 971	236 830
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	95 915	98 617
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	475 408	370 173
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	449 999	423 838
Autres produits bancaires	429 302	440 884
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 105 649	-1 254 825
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-28 675	-37 986
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-180 087	-302 069
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-207 650	-253 613
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-464 965	-450 259
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	-224 271	-210 898
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 890 838	2 739 215
Produits d'exploitation non bancaire	466 952	1 349
Charges d'exploitation non bancaire	-83 116	-54 308
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 961 958	-1 571 465
Charges de personnel	-885 070	-850 756
Impôts et taxes	-33 719	-21 045
Charges externes	-853 009	-495 112
Autres charges générales d'exploitation	-24 721	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-165 438	-204 553
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 119 670	-914 042
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-668 262	-550 783
Pertes sur créances irrécouvrables	-77 803	-82 586
Autres dotations aux provisions	-373 605	-280 673
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	604 462	434 936
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	412 802	346 620
Récupérations sur créances amorties	10 008	8 706
Autres reprises de provisions	181 651	79 609
RÉSULTAT COURANT	797 508	635 685
Produits non courants	61 255	-
Charges non courantes	-253 981	-99 231
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	604 781	536 454
Impôts sur les résultats	-83 521	-260 428
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026
TOTAL PRODUITS	5 129 156	4 430 325
TOTAL CHARGES	-4 607 895	-4 154 299
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 367 473	3 083 951
À vue	2 625 832	1 813 509
À terme	741 641	1 270 442
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	41 617 145	43 670 484
Comptes à vue créditeurs	31 238 590	31 701 586
Comptes d'épargne	6 814 617	7 363 673
Dépôts à terme	1 822 217	2 900 497
Autres comptes créditeurs	1 741 721	1 704 727
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	6 991 332	5 380 096
Titres de créance négociables émis	6 991 332	5 380 096
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
AUTRES PASSIFS	2 461 800	2 251 823
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	731 902	492 879
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNÉES	2 261 804	2 262 119
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	-	-
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES, CAPITAL NON VERSÉ (-)	-	-
REPORT À NOUVEAU (+/-)	384 618	679 601
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	521 260	276 026
TOTAL DU PASSIF	64 849 716	64 609 362

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
(+) Intérêts et produits assimilés	2 536 547	2 655 659
(-) Intérêts et charges assimilées	416 412	593 668
MARGE D'INTÉRÊT	2 120 135	2 061 991
(+) Produits sur financements participatifs	9 316	4 870
(-) Charges sur financements participatifs	0	0
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	9 316	4 870
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	475 408	370 173
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	464 965	450 259
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	10 442	-80 087
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	0	0
(+) Commissions perçues	453 598	429 546
(-) Commissions servies	68 819	48 926
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	384 780	380 620
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	30 748	35 180
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	2 605	1 456
(+) Résultat des opérations de change	329 490	313 684
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-396
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	362 843	349 925
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	101 631	123 531
(-) Diverses autres charges bancaires	98 308	101 635
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 890 838	2 739 215
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-56 478	-2 293
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	466 952	1 349
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	61 738	54 308
(-) Charges générales d'exploitation	1 961 958	1 571 465
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 277 617	1 112 498
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-323 254	-278 043
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-156 855	-198 770
RÉSULTAT COURANT	797 508	635 685
RÉSULTAT NON COURANT	-192 727	-99 231
(-) Impôts sur les résultats	83 521	260 428
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	165 438	204 553
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	36 189	2 293
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	326 996	278 380
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
(+) Dotations non courantes	0	48 532
(-) Reprises de provisions	-181 651	-72 149
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-465 712	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	56 298	54 308
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	21 378	0
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	480 198	791 943
(-) Bénéfices distribués	571 009	0
(+) AUTOFINANCEMENT	-90 811	791 943



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Créances	Montant				Dont entreprises liées et apparentées		En milliers de DH
	31/12/2021		31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020	
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6	
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT			
Créances subordonnées à la clientèle							
TOTAL							

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	31/12/2021	31/12/2020	En milliers de DH
ACTIF			
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	44 617	16 121	
DÉBITEURS DIVERS	289 317	132 194	
Sommes dues par l'État	282 630	124 658	
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	
Sommes diverses dues par le personnel	1 902	187	
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-	
Divers autres débiteurs	4 785	7 350	
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	131 552	202 481	
COMPTES DE RÉGULARISATION	680 975	422 239	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	
Comptes d'écart sur devises et titres	15 495	15 493	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 592	6 547	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	202	-	
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	151 503	144 670	
Autres comptes de régularisation	511 183	255 528	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES			
TOTAL	1 146 460	773 035	

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	31/12/2021	31/12/2020	En milliers de DH
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	19 369 750	18 938 394	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	50 000	-	
Crédits documentaires import	-	-	
Acceptations ou engagements de payer	-	-	
Ouvertures de crédits confirmés	-	-	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-	
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-	
Autres engagements de financement donnés	50 000	-	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	7 842 340	6 814 972	
Crédits documentaires import	3 253 862	2 221 916	
Acceptations ou engagements de payer	1 440 956	1 203 867	
Ouvertures de crédits confirmés	-	-	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-	
Engagements révocables sur produits participatifs	-	6 351	
Autres engagements de financement donnés	3 147 522	3 382 838	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 236 054	5 921 052	
Crédits documentaires export confirmés	3 690	13 091	
Acceptations ou engagements de payer	71 602	-	
Garanties de crédits données	-	-	
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 160 762	5 907 960	
Engagements en souffrance	-	-	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 241 356	6 202 370	
Garanties de crédits données	-	-	
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 537 865	3 779 186	
Autres cautions et garanties données	2 703 491	2 423 185	
Engagements en souffrance	-	-	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	4 291 758	5 227 637	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	
Ouvertures de crédit confirmés	-	-	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	
Autres engagements de financement reçus	-	-	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	2 795 461	4 341 350	
Garanties de crédits	-	-	
Autres garanties reçues	2 795 461	4 341 350	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 496 297	886 288	
Garanties de crédits	1 496 297	886 288	
Autres garanties reçues	-	-	

COMMISSIONS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Commissions	Montant	En milliers de DH
COMMISSIONS PERÇUES	453 598	
Sur opérations de change	3 600	
Sur opérations sur titres	2 313	
Sur engagements sur titres	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	30 080	
Sur moyens de paiement	96 040	
Sur activités de conseil et d'assistance	30 179	
Sur ventes de produits d'assurances	42 118	
Commissions de fonctionnement de compte	27 563	
Commissions sur prestations de service sur crédit	44 566	
Sur autres prestations de service	177 140	
COMMISSIONS VERSÉES	68 819	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	
Sur moyens de paiement	39 755	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	29 064	

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020	En milliers de DH
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	130 935	6 781	
CRÉDITEURS DIVERS	1 188 392	1 202 531	
Sommes dues à l'État	92 593	217 279	
Sommes dues aux organismes de prévoyance	39 027	39 383	
Sommes diverses dues au personnel	271	36	
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 273	2 151	
Fournisseurs de biens et services	90 935	16 995	
Divers autres créditeurs	963 294	926 688	
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 142 472	1 042 510	
Compte de concordance Dirhams/devises	25 040	-	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	56	415 403	
Charges à payer et produits constatés d'avance	627 661	349 475	
Autres comptes de régularisation	-	-	
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	489 714	277 631	
TOTAL	2 461 800	2 251 822	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Catégorie des titres	Produits perçus	En milliers de DH
Titres de participation	7 027	
Participations dans les entreprises liées	87 375	
Titres de l'activité de portefeuille	0	
Emplois assimilés	0	
TOTAL	94 402	

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant	En milliers de DH
Titres achetés à réméré	0	
Autres titres à livrer	0	
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant	
Titres vendus à réméré	0	
Autres titres à recevoir	12 749	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Bilan	Montant	En milliers de DH
ACTIF	3 852 553	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	32 031	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	106 329	
Créances sur la clientèle	2 407 027	
Titres de transaction et de placement et investissement	196 587	
Autres actifs	1 059 537	
Titres de participation et emplois assimilés	51 042	
Créances subordonnées	-	
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-	
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	
PASSIF	3 852 553	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 168 323	
Dépôts de la clientèle	1 517 483	
Titres de créance émis	-	
Autres passifs	166 748	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	
Dettes subordonnées	-	
HORS BILAN		
Engagements donnés	7 971 633	
Engagements reçus	9 695	

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

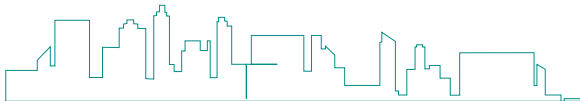
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS		En milliers de DH
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	5 194 166	4 708 779			
Devises à recevoir	2 096 422	1 667 146			
Dirhams à livrer	985 011	727 682			
Devises à livrer	1 663 267	1 637 321			
Dirhams à recevoir	449 467	676 650			
Dont swaps financiers de devises	-	-			
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	562 405	393 841			
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-			
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-			
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	562 405	393 841			
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-			
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-			
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-			
TOTAL	5 756 571	5 102 620			

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	En milliers de DH
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT	
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	En milliers de DH
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT	


AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	205 031
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	205 031
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	429 302
AUTRES CHARGES BANCAIRES	224 271
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	79 044
Dont plus-values de cession sur BDT	2 846
Dont produits sur engagements sur titres	-
Dont produits sur engagements sur produits dérivés	-
Dont produits sur opérations de change	341 693
Dont Divers autres Produits bancaires	5 718
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	0
Dont pertes sur titres de transaction	48 297
Dont moins-values de cession sur titres	-
Dont charges sur moyens de paiement	39 755
Dont autres charges sur prestations de service	29 064
Dont charges sur engagements de titres	719
Dont charges sur produits dérivés	0
Dont pertes sur opérations de change	8 604
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	85 177
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	-
Diverses charges bancaires	12 657
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	466 952
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	83 116
Commentaires	
PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	-
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	-
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	465 712
➤ Dont produits accessoires	664
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	577
CHARGES	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	5 439
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations	77 677
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 119 670
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	668 262
Dont pertes sur créances irrécouvrables	77 803
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	36 189
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	-
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	337 416
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	604 462
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	412 803
Dont récupérations sur créances amorties	10 008
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	181 651
Dont reprise de provisions réglementées	-
Dont reprise des autres provisions	-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	61 255
CHARGES NON COURANTES	253 981

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	419 987
PRODUITS	
Gains sur les titres de transaction	79 044
Plus-value de cession sur titres de placement	2 846
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	338 097
CHARGES	57 144
Pertes sur les titres de transaction	48 297
Moins-value de cession sur titres de placement	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	244
Pertes sur les produits dérivés	-
Pertes sur opérations de change	8 604
RÉSULTAT	362 843

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 En milliers de DH

	MONTANT
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	797 508
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 992
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	542 270
Résultat courant théoriquement imposable (-)	263 230
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	97 395
Résultat courant après impôts (-)	700 113
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	603 886	720 729	10 420 086	19 181 477	30 926 178	31 371 448
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	6 814 362	6 814 362	7 363 634
DÉPÔTS À TERME	20 900	142 384	237 135	1 411 347	1 811 766	2 882 238
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	1 345	132 501	1 675 102	245 185	2 054 133	2 029 841
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	183	926	9 597	10 706	23 324
TOTAL	626 131	995 797	12 333 249	27 661 967	41 617 145	43 670 485

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 En milliers de DH

	MONTANT
CHARGES	885 070
CHARGES DE PERSONNEL	493 605
Commentaires	
Dont salaires et appointements	107 251
Dont primes et gratifications	148 575
Dont charges d'assurances sociales	9 640
Dont charges de retraite	17 861
Dont charges de formation	108 138
Dont autres charges de personnel	-
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	33 719
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'équité	0
Patente	21 822
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	49
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	11 848
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	853 009
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	155 208
Dont frais d'entretien et de réparation	366 718
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	38 536
Prime d'assurance	4 063
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	18 692
Dont transports et déplacements	42 872
Mission et réception	2 895
Dont publicité et publication	36 613
Frais postaux et télécommunications	88 295
frais de recherche et de documentation	416
frais de conseils et d'assemblée	38
Dons et cotisations	3 172
Fournitures de bureau et imprimés	4 926
Dont autres charges externes	90 566
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	24 721
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	24 721
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	165 438
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0	0	132 793
Autres réserves	2 266 714	0	0	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	0	0	2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	679 602	-294 984	0	384 618
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	276 026	0	0	521 260
TOTAL	7 468 009	-294 984	0	7 418 260

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 014 984	8 758 047	28	1 446	9 774 506	10 366 307
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	8 716 466	0	0	8 716 466	9 209 332
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	1 014 984	-	-	0	1 014 984	1 093 933
Certificats de sukuk	0	41 581	-	-	41 581	61 568
Titres de propriété	0	-	28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 014 984	8 758 047	28	1 446	9 774 506	10 366 307

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	308	485	9 780 091	133 439	9 914 323	9 807 515
Comptes à vue débiteurs	308	485	2 318 546	107 240	2 426 579	3 270 149
Créances commerciales sur le Maroc	0		1 691 756	1 367	1 693 123	1 952 613
Crédits à l'exportation			143 198		143 198	125 763
Autres crédits de trésorerie	0		5 626 591	24 833	5 651 424	4 458 991
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				4 997 270	4 997 270	4 728 471
Crédits à la consommation				4 994 993	4 994 993	4 726 112
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				2 277	2 277	2 358
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 280 976		5 641 366	74 039	6 996 381	8 355 344
Crédits à l'équipement	1 280 976		5 641 366	72 741	6 995 083	8 353 773
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				1 298	1 298	1 571
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 150 069	13 791 593	15 941 662	15 610 842
Crédits immobiliers			2 150 069	13 459 006	15 609 075	15 405 737
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				332 587	332 587	205 105
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		2 167 081	184		2 167 265	743 604
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 735 655		1 301 544		3 037 199	3 502 298
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	25 476	358	40 429	82 832	149 095	149 728
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			520 454	692 001	1 212 466	1 305 901
Créances pré-douteuses			6 545	173 290	179 835	154 383
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses				162 013	172 159	283 524
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises				351 896	346 563	698 453
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 042 415	2 167 324	19 434 137	19 771 184	44 415 660	44 203 703

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	943 786	30 697	23 558		79 088	1 077 129	707 497
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0	0
Au jour le jour		0	0			0	0
À terme						0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	100 000	360 000	0	0	460 000	1 164 798
Au jour le jour	0	100 000	0	0	0	100 000	489 764
À terme	0	0	360 000	0	0	360 000	675 034
PRÊTS FINANCIERS		333 333	3 542 531	0	0	3 875 864	3 448 160
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0	0	0	0	0
Mourabaha							
Salam							
Autres financements participatifs							
AUTRES CRÉANCES		307 602	0	0	0	307 602	159 301
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR			111 053	0	0	111 053	75 996
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0	0	0	0	0
Dont créances en souffrance sur financements participatifs							
TOTAL	943 786	771 632	4 037 142	79 088	5 831 649	5 555 753	

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		3 471	22 034		340 191	365 696	938 699
VALEURS DONNÉES EN PENSION	100 303		93 070			193 373	551 022
Au jour le jour			93 070			93 070	51 015
À terme	100 303		0			100 303	500 007
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	42 000		275 714	1 855 961		2 173 675	1 299 045
Au jour le jour				1 571 687		1 571 687	820 133
À terme	42 000		275 714	284 274		601 988	478 912
EMPRUNTS FINANCIERS			6 649			6 649	8 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		0	0			0	215
Mourabaha		0	0			0	215
Salam							
Autres financements participatifs							
AUTRES DETTES		597 306	205			597 511	248 920
INTÉRÊTS COURUS À PAYER		30 569				30 569	37 848
TOTAL	142 303	631 346	397 672	2 196 152	3 367 473	3 083 951	

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 087 130	1 087 130	1 027 600		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 087 130	1 087 130	1 027 600		0	0
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	0	0	0		0	0
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES DE PLACEMENT	4 038 214	4 037 972	4 000 122	92 083	242	242
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 695 775	3 695 533	3 659 666	92 083	242	242
Obligations						
Autres titres de créance	299 382	299 382	297 400		0	0
Certificats de sukuk	41 581	41 581	41 581			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 650 699	4 649 405	4 557 073		1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 935 097	3 933 803	3 854 748		1 294	1 294
Obligations						
Autres titres de créance	715 602	715 602	702 325		0	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	9 776 043	9 774 506	9 584 795	92 083	1 537	1 537

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



PROVISIONS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2021
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 451 942	623 050	413 756	-301	5 660 798
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 425 543	585 705	410 176	-437	5 600 635
Titres de placement	2 247	244	1 090	136	1 537
Titres de participation et emplois assimilés	16 511	36 190	-	-	52 701
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	-	-	-	-	-
Immobilisations en Crédit-bail et en location	7 235	911	2 626	-	5 520
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-	-
Autres actifs	406	-	-	-	406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	492 880	419 061	180 561	522	731 902
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149	81 646	-	-	99 795
provisions pour risques de change	24	-	-	-	24
provisions pour pertes sur marchés à terme	1 370	10 420	-	-	11 790
provisions pour risques généraux et charges	473 337	326 995	180 561	522	620 293
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	5 944 822	1 042 111	594 454	221	6 392 700

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	935 005	66 293	-45 600	1 046 899	458 084	60 013	38	518 059	528 840
Droit au bail	119 169	0	8 500	110 669	2 667	0	0	2 667	108 001
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	815 836	66 293	-54 100	936 230	455 416	60 013	38	515 391	420 839
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 154 535	119 928	774 229	2 500 234	1 951 601	104 007	502 288	1 559 321	946 914
Immeubles d'exploitation	1 652 796	7 283	540 593	1 119 486	830 874	41 937	346 669	526 142	593 344
↳ Terrain d'exploitation	29 293	0	7 194	22 099	0	0	0	0	22 099
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 591 100	7 283	521 845	1 076 538	809 220	41 061	338 014	512 266	564 271
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	32 403	0	11 554	20 849	21 655	876	8 655	13 876	6 973
Mobilier et matériel d'exploitation	634 105	27 161	2 203	659 063	482 621	36 479	497	518 602	140 460
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	177 675	3 862	169	181 369	151 903	6 250	166	157 987	23 382
↳ Matériel de bureau d'exploitation	48 618	2 374	50 991	50 991	48 575	970	0	49 544	1 447
↳ Matériel informatique	407 758	20 925	2 034	426 649	282 089	29 260	331	311 018	115 632
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
↳ Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	758 039	17 218	178 362	596 895	618 184	23 600	154 886	486 899	109 996
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 220	651	429	50 442	19 921	1 992	236	21 677	28 765
↳ Terrains hors exploitation	-	-	0	0	-	-	-	-	-
↳ Immeubles hors exploitation	45 669	407	0	46 075	16 773	1 734	0	18 506	27 569
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 552	245	429	4 367	3 149	258	236	3 171	1 196
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	0	0	-	-	0	0	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	59 375	67 616	52 642	74 349	0	0	0	0	74 349
TOTAL	4 089 540	186 222	728 628	3 547 133	2 409 684	164 021	502 326	2 071 379	1 475 754

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

I. DATATION

Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2021
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Mars 2022

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	NÉANT
	NÉANT

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 983 031	584 771	501 449	2 066 354	464 965	1 091 679	911	2 626	5 521	969 154
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 947 521	584 771	489 201	2 043 091	463 634	1 073 291	-	-	-	969 800
↳ Crédit-bail mobilier en cours	1 232	611	1 843	1 843	0	0	-	-	-	1 843
↳ Crédit-bail mobilier loué	1 946 289	589 973	481 907	2 034 355	463 634	1 089 771	-	-	-	944 584
↳ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Crédit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS COURUS A RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS IMPAYÉS	15 053	-	10 757	4 296	0	-	-	0	-	4 296
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	20 458	14 187	8 785	25 860	1 331	1 908	911	2 626	5 521	18 431
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS COURUS A RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS IMPAYÉS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 983 031	584 771	501 449	2 066 354	464 965	1 091 679	911	2 626	5 521	969 154

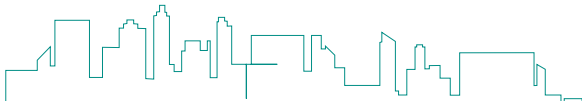


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 965 927	3 897 835
2. (+) Récupérations sur créances amorties	10 008	8 706
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 241	1 349
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 599 442	-1 580 153
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-26 818	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 796 520	-1 366 912
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-83 521	-260 428
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	470 875	700 397
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	135 385	1 884 427
9. (+) Créances sur la clientèle	-211 956	-474 959
10. (+) Titres de transaction et de placement	596 020	-654 323
11. (+) Autres actifs	-373 426	164 018
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-77 891	41 440
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	283 522	1 499 824
17. (+) Dépôts de la clientèle	-2 053 339	-596 586
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	1 611 236	-2 269 968
20. (+) Autres passifs	209 977	-195 004
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	119 527	-601 131
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	590 402	99 266
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	577 038	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	91 029	1 888
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-184 129	-50 000
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-187 270	-215 017
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	94 402	96 205
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	391 070	-166 924
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-571 009	0
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-571 009	0
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	410 463	-67 658
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	70 686	81 499
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	21 723	-
À vue	21 723	-
À terme	-	-
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	336 162	210 250
Créances sur Mourabaha	336 162	210 249
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	-	1
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	41 815	61 925
Dont Certificats de Sukuk	41 815	61 925
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	-	-
9. AUTRES ACTIFS	11 271	48 977
TOTAL DES ACTIFS	481 658	402 651

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
PASSIF		
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	130 153	100 220
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	130 153	100 220
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	13 712	21 035
Comptes à vue créditeurs	13 219	11 280
Autres comptes créditeurs	493	9 755
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	0	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. AUTRES PASSIFS	131 395	78 788
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	-2 391	-4 072
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 788	1 680
TOTAL DES PASSIFS	481 658	402 651

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	521 260	
Bénéfice net	521 260	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	383 528	
I. COURANTES	7 992	
➤ Cadeaux à la clientèle	2 323	
➤ Redevances et locations non déductibles	178	
➤ Pénalités et amendes		
➤ Dons, subventions et cotisations	1 037	
➤ Sponsoring & Mécenat culturel	4 455	
➤ Frais de réception et événements exceptionnels	0	
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	0	
2. NON COURANTES	375 536	
➤ IS	83 521	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	6 703	
➤ Charges non courantes	136 478	
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 992	
➤ Provisions pour risques généraux	63 226	
➤ Provision pour risques et charges	83 256	
➤ Charges sur exercice antérieurs	361	
DÉDUCTIONS FISCALES		679 056
I. COURANTES		542 270
➤ Dividendes	94 282	
➤ Plus-value apport	447 989	
2. NON COURANTES		136 786
➤ Reprise de provision pour risques et charges et autres	110 122	
➤ Reprises sur provisions pour risques généraux	26 664	
TOTAL	904 789	679 056
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		225 732
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		225 732
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
TITRES	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Titres dont l'Établissement est dépositaire	112 935 096	149 134 550	64 229 301	69 946 513
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'Établissement est dépositaire	18 357 396	18 051 301	9 820 679	13 516 258
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 958	7 028
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 316	4 870
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 514	2 052
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	116	106
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7	7
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	10 958	7 021
Produits d'exploitation non bancaire		0
Charges d'exploitation non bancaire		0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 357	4 351
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	587	3
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RÉSULTAT COURANT	6 014	2 667
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	6 014	2 667
Impôts théorique	2 226	987
IX. RÉSULTAT APRES IMPÔTS	3 788	1 680

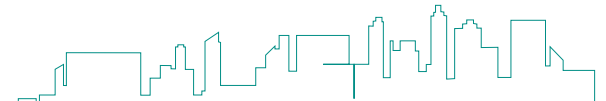


TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2021

BIENS	En milliers de DH						Montant brut au 31/12/2021	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2021
	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut		
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS								
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE								
➤ MOURABAHA								
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	57 087	42 646	9 300		587	90 385	336 097	
TOTAL	57 087	42 646	9 300	0	587	90 385	336 097	

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2021

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			En milliers de DH	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						

NEANT

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2021

BIENS	En milliers de DH										
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Provisions			Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2021
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2021	Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice				
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	47 246	84 599	131 845	0	0	0	0	0	0	0	0
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers	47 246	84 599	131 845		0	-	-	-	-	-	0
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	47 246	84 599	131 845	0	0	0	0	0	0	0	0

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt		Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Montant des emprunts liés		Montant des emprunts apparentés	
	Montant	Montant						Montant 31/12/2021	Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2021	Montant 31/12/2020
MAD	270 000		100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000		100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000		100	2,66%	10	Subordination classique	225 000				
MAD	1 000 000		100	2,21%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800		100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200		100	2,10%	10	Subordination classique	425 200				
TOTAL	2 250 000						2 250 000	0	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	8 500	-	8 500	-	-	8 500
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	7 499	1 600	5 900	-	-	5 900
Logiciel informatique	-	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation bureau	521 845	338 014	183 831	620 446	450 757	24 353
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Terrain exploitation	7 194	-	7 194	-	-	-
Agencement Aménagement et Installation	176 252	154 879	21 366	19 000	14 954	17 396
Mobilier de bureau	169	6	-	-	-	-
Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant de fonction	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau	-	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation logement de fonction	11 554	8 655	2 899	-	-	-
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Aménagement nouveaux locaux	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (GAB & TPE)	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	372	498	43	-	-	43
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Mobilier logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériels hors exploitation	429	236	194	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	145	38	106	-	-	106
Frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	733 959	503 926	230 033	639 446	465 712	56 298

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca



pwc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Nous avons procédé à un examen limité des états de synthèse de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9.680.064, dont un bénéfice net de KMAD 521.260, relèvent de la responsabilité des organes de gestion de la banque. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le directoire le 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Dans le contexte de la migration du système informatique bancaire en 2021, la banque poursuit à la date de la présente attestation, des travaux d'analyse et de justification de certains comptes d'autres actifs et d'autres passifs. Ces comptes représentent au 31 décembre 2021 respectivement un total de 460 MMAD et de 598 MMAD. Par conséquent, nous ne pouvons pas apprécier l'impact qui pourrait en découler sur les états de synthèse.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle du point décrit dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états de synthèse, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie arrêtés au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
T: +212 (0) 522 23 40 15 / 05 22 23 47 34
Fax: 05 22 23 40 18 / 05 22 23 47 34

**Hicham Belemqadem
Associé**

PwC Maroc

Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 522 23 40 15 / 05 22 23 47 34
F: +212 (0) 522 23 40 18 / 05 22 23 47 34
R.C.: 169167 - T.P.F.: 37959135
IF: 1106708 - CNSS: 7567045

**Mohamed Rqibate
Associé**



Les États financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des exercices 2021 et 2020. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2019 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mars 2021 sous le numéro D.21-0086.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

	En millions d'Euros	
	Exercice 2021	Exercice 2020
ACTIF		
Caisse, banques centrales	347 883	308 703
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	191 507	167 927
➤ Prêts et opérations de pension	249 808	244 878
➤ Instruments financiers dérivés	240 423	276 779
Instruments financiers dérivés de couverture	8 680	15 600
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➤ Titres de dette	38 906	55 981
➤ Instruments de capitaux propres	2 558	2 209
Actifs financiers au coût amorti		
➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 751	18 982
➤ Prêts et créances sur la clientèle	814 000	809 533
➤ Titres de dette	108 510	118 316
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 005	5 477
Placements des activités d'assurance	280 766	265 356
Actifs d'impôts courants et différés	5 866	6 559
Comptes de régularisation et actifs divers	179 123	140 904
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 528	6 396
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	35 083	33 499
Immobilisations incorporelles	3 659	3 899
Écarts d'acquisition	5 121	7 493
Actifs destinés à être cédés	91 267	-
TOTAL ACTIF	2 634 444	2 488 491
DETTES		
Banques centrales	1 244	1 594
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	112 338	94 263
➤ Dépôts et opérations de pensions	293 456	288 595
➤ Dettes représentées par un titre	70 383	64 048
➤ Instruments financiers dérivés	237 397	282 608
Instruments financiers dérivés de couverture	10 076	13 320
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les établissements de crédit	165 699	147 657
➤ Dettes envers la clientèle	957 684	940 991
➤ Dettes représentées par un titre	149 723	148 303
➤ Dettes subordonnées	24 720	22 474
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 367	6 153
Passifs d'impôts courants et différés	3 103	3 001
Comptes de régularisation et passifs divers	145 399	107 846
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	254 795	240 741
Provisions pour risques et charges	10 187	9 548
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	74 366	-
TOTAL DETTES	2 511 937	2 371 142
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	108 176	106 228
Résultat de la période, part du Groupe	9 488	7 067
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	117 664	113 295
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	222	(496)
TOTAL PART DU GROUPE	117 886	112 799
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 621	4 550
TOTAL CAPITAUX PROPRES	122 507	117 349
TOTAL PASSIF	2 634 444	2 488 491

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS A L'EXERCICE 2021

	En millions d'Euros	
	Exercice 2021	Exercice 2020 retraité selon IFRS 5
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	12 744	9 337
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	893	485
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	26 336	5 741
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 781	6 325
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	22	24
Dotations nettes aux provisions	13 150	6 971
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(494)	(423)
(Produits) nets des activités d'investissement	(923)	(1 034)
(Produits) nets des activités de financement	(1 105)	(2 470)
Autres mouvements	8 905	(3 652)
AUGMENTATION NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 403	123 761
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit	39 029	152 167
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(24 497)	(18 050)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(9 773)	(7 767)
Impôts versés	(2 356)	(2 589)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	42 376	139 324
Augmentation (Diminution) nette liée aux actifs financiers et aux participations	482	(78)
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 664)	(773)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 182)	(851)
(Diminution) Augmentation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(5 699)	773
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	20 215	17 751
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	14 516	18 524
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	107	(2 614)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	55 817	154 383
dont augmentation nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	10 739	2 192
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	306 601	152 218
Comptes actifs de caisse, banques centrales	308 721	155 151
Comptes passifs de banques centrales	(1 594)	(2 985)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 380	8 972
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(8 995)	(9 072)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	89	152
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	362 418	306 601
Comptes actifs de caisse, banques centrales	347 901	308 721
Comptes passifs de banques centrales	(1 244)	(1 594)
Prêts à vue aux établissements de crédit	10 156	8 380
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 105)	(8 995)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	156	89
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	14 554	-
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	55 817	154 383

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

	En millions d'Euros	
	Exercice 2021	Exercice 2020 retraité selon IFRS 5
Intérêts et produits assimilés	29 518	31 169
Intérêts et charges assimilés	(10 280)	(11 883)
Commissions (produits)	15 037	13 304
Commissions (charges)	(4 675)	(3 725)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	7 615	6 750
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	164	202
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(2)	36
Produits nets des activités d'assurance	4 332	4 114
Produits des autres activités	15 482	13 167
Charges des autres activités	(13 429)	(11 355)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	43 762	41 779
Frais de personnel	(16 417)	(15 942)
Autres charges générales d'exploitation	(10 705)	(10 301)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 344)	(2 262)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	14 296	13 274
Coût du risque	(2 971)	(5 395)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	11 325	7 879
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	494	423
Gains nets sur autres actifs immobilisés	834	1 030
Écarts d'acquisition	91	5
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	12 744	9 337
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(3 584)	(2 301)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	9 160	7 036
Résultat net des activités destinées à être cédées	720	379
RÉSULTAT NET	9 880	7 415
dont intérêts minoritaires	392	348
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	9 488	7 067
Résultat par action	7,26	5,31
Résultat dilué par	7,26	5,31